



## Société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la SOPHAU  
du samedi 14 juin 2015,  
Extension, amphi 1, de l'Université François-Rabelais,  
3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS  
à 16 h 30.**

Lorient, le 30 juin 2014

Ont pris part au vote lors de l'assemblée générale :

Acolat D., Allely A., Barat Cl., Berthelet Y., Bonsangue M. L., Cabouret B., Couvenhes J.-C., Crogiez-Pétrequin S., Dalaison J., David J.-M., Deniaux E., De Souza M., Des Boscs F., Fauchon-Claudon Cl., Gonzales A., Grandjean C., Guerber E., Guilhembet J.-P., Hochard P.-O., Heller A., Huet V., Hugoniot C., Kirbihler F., Laforge M.-O., Laignoux R., Laubry N., Lefebvre S., Legras B., Le Roux P., Le Teuff B., Mathieu N., Miroux G., Moreau D. (par procuration), Parmentier E., Prim J., Rey S., Royo M., Schettino M. T., Sève L., Stouder G, Suspene A., Tran N., Hoet-Van Cauwenberghe C. (par procuration), Vial Logeay A., Vigourt A., Wolff C.

Étaient excusé(e)s :

Badel C., Baudry R., Bernard G., Briquel Chatonnet F., Belayche N., Boulay T., Bouyssou G., Brun P., Butterlin P., Cosme P., Delaplace C., Etienne R., Estienne S., Faure P., Fröhlich P., Hollard V., Hurllet F., Janniard S., Logeay A., Marcellesi M.-C., Müller C., Pittia S., Pont A.-V., Sartre M., Sartre A., Coltelloni-Trannoy M., Vössing K.

La séance débute vers 15h45 afin de permettre un meilleur retour des participants, compte tenu de la grève de la SNCF.

Antonio Gonzales remercie très chaleureusement Sylvie Crogiez et Catherine Grandjean pour l'organisation et la qualité scientifique du colloque qui vient de s'achever. Il remercie également les autorités tourangelles participantes par leur financement (l'UFR Arts et Sciences Humaines, le Département d'histoire et d'archéologie et l'EA 6298 CeTHIS) ainsi que Camille Prieux, ingénieur d'études du CeTHIS ainsi que Camille Prieux, ingénieur de recherche du

SOPHAU - Bibliothèque Gernet-Glotz, INHA, 2, rue Vivienne, 75002 Paris

Courriel du secrétaire : [jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr](mailto:jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr)

Courriel et adresse de la trésorière : [francoise.desboscs@gmail.com](mailto:francoise.desboscs@gmail.com), 1, allée du Hédas, 64320 Bizanos

CETHIS qui a contribué au bon déroulement de notre rencontre. Les actes du colloque en seront publiés début octobre 2014 dans la revue *Pallas*.

### **1/ Le point sur les concours et les réformes des programmes :**

**La nouvelle question d'histoire romaine à l'Agrégation et au CAPES.** Il est fait lecture d'un texte de cadrage qui a été transmis par Christophe Badel (vice-président du jury d'agrégation d'histoire) et Pierre Cosme (membre du jury d'écrit et d'oral de l'agrégation). Ce texte a par ailleurs été transmis par Christophe Badel au directoire du concours du CAPES d'Histoire et Géographie.

LE MONDE ROMAIN DE 70 av. J.-C. à 73 ap. J.C.

Désireux de rompre avec la tradition des sujets régionaux pratiquée depuis une quinzaine d'années, le présent programme entend s'intéresser à l'ensemble du monde romain en le considérant à partir de son centre politique et géographique, Rome. Dans l'intitulé, c'est la deuxième partie (« de 70 av. J.-C. à 73 ap. J.C. ») qui révèle la signification du sujet plus que la première (« le monde romain »).

- 1) Comme l'indique le choix des bornes chronologiques, l'axe central est constitué par l'étude des mutations politiques connues par Rome à la fin de la République et au début de l'Empire. La date de 70 av. J.-C. correspond en effet à la dernière censure effective de la période républicaine, procédant à l'élargissement du corps civique après la guerre sociale, et celle de 73 ap. J.C., à la dernière censure de la période impériale, effectuant une remise en ordre politique après le bouleversement de la guerre civile de 68-69. L'évolution de la res publica forme donc le cœur du programme et lui donne son unité et son dynamisme.

- 2) Les phénomènes économiques, sociaux, religieux et culturels ne sont pas exclus pour autant mais ils sont considérés seulement dans leur rapport avec le fonctionnement du système politique et l'analyse des mutations connues ou engendrées par ce dernier. Ce choix découle de la volonté d'éviter la dispersion et de conserver son dynamisme au programme.

- 3) L'expression « monde romain » a été choisie pour sa neutralité même. En raison de la succession de deux régimes politiques différents, on ne pouvait parler ni de « République romaine » ni d' « Empire romain ». Le terme « Rome » était trop ambigu car il pouvait renvoyer à l'Urbs seule. La mention du monde romain indique donc que l'impact des mutations évoquées plus haut doit être étudié sur l'ensemble du territoire dominé par Rome (et pas seulement l'Urbs). Il comprend évidemment l'Italie et les provinces mais aussi les Etats clients (en tout cas ceux qui ont été durablement dans l'orbite romaine).

- 4) Par ailleurs, la référence au monde romain indique aussi que la construction de l'empire romain, au sens territorial du terme, fait partie du programme. Mais, contrairement aux programmes régionaux antérieurs, cette construction doit être considérée du point de vue du centre et non des régions de l'empire. Ce changement de perspective doit empêcher les redites par rapport aux programmes précédents. La construction impériale devra donc être étudiée de façon globale, en liaison avec les enjeux et les débats de la politique romaine, de façon à mettre en valeur les phénomènes communs à l'ensemble du monde romain. Si les candidats devront être capables de fournir des exemples régionaux précis, on n'exigera pas d'eux une connaissance détaillée de chaque province. L'approche de la question ne saurait se réduire à une série de monographies régionales.

Christophe Badel et Pierre Cosme

De plus, nous rappelons le lien qui permet de télécharger le texte d'accompagnement au programme du concours externe de l'agrégation d'histoire (publié le 06 mai 2014) :

<http://www.education.gouv.fr/cid77148/programmes-des-concours-du-second-degre-de-la-textesession-2015.html>

SOPHAU - Bibliothèque Gernet-Glotz, INHA, 2, rue Vivienne, 75002 Paris

Courriel du secrétaire : [jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr](mailto:jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr)

Courriel et adresse de la trésorière : [francoise.desboscs@gmail.com](mailto:francoise.desboscs@gmail.com), 1, allée du Hédas, 64320 Bizanos

### **Le point sur les démarches visant au rétablissement des 4 questions en histoire au CAPES d'histoire et géographie :**

Depuis septembre 2013 nous avons rencontré à quatre reprises les inspecteurs généraux et les chefs de services du Ministère afin d'engager une discussion et une négociation pour obtenir le retour à quatre questions pour la préparation du CAPES. En effet, un ajout discret, le 19 avril 2013, à l'arrêté fixant les modalités de préparation et d'exécution du concours du CAPES d'Histoire-Géographie, modifie le nombre de questions préparées pour le concours et entérine le fait qu'il n'y aura plus désormais que trois périodes représentées. Après de nombreux échanges et rencontres la présidence du jury a promis oralement une alternance tous les deux ans pour l'une des quatre périodes historiques. Le risque était de voir l'histoire ancienne être la première période à disparaître pour au moins deux ans. Notre détermination a permis à l'histoire ancienne d'être maintenue pour les années 2015-2016. Nous avons également obtenu que les questions du CAPES et de l'Agrégation continuent à être étroitement liées. Il nous faut cependant être extrêmement prudents, car les réponses sont toujours marquées par la formule « pour l'instant ». D'ores et déjà, une rencontre est prévue dès le mois de septembre.

### **Le Conseil supérieur des Programmes :**

Notre vigilance doit être constante, car les discussions sur le devenir des concours sont en étroite relation avec les projets de réforme des programmes de l'enseignement primaire et secondaire. Nous avons comme objectif de rencontrer à l'automne le nouveau président de la Commission des programmes. En effet, monsieur Boissinot qui la dirigeait a démissionné, ce qui souligne les tensions internes à la commission mais aussi les enjeux liés à la formation et au recrutement des futurs enseignants.

### **Les ESPE et les Masters MEEF :**

La question des Masters MEEF prend une nouvelle ampleur. En effet, les ÉSPÉ formulent de nouvelles exigences quant à l'administration et à la gestion des formations des enseignants. Dans de nombreuses universités un compromis avait été obtenu entre les universités et les ÉSPÉ pour que la préparation aux concours reste l'apanage des collègues universitaires. Or, ce compromis est désormais contesté, voire annulé par les ÉSPÉ qui veulent récupérer l'intégralité des enseignements. Une telle démarche de leur part vise à confisquer non seulement la préparation mais aussi les contenus dispensés. En effet, il s'agit de transformer la nature même du concours comme le souhaite d'ailleurs la loi, ce qui offre aux ÉSPÉ la possibilité de revendiquer l'esprit de la loi et donc le droit. Cette démarche a au moins deux conséquences : transférer des enseignements dans les ÉSPÉ au détriment des composantes classiques et renforcer les enseignements didactiques et psycho-pédagogiques au détriment des enseignements disciplinaires et scientifiques. L'objectif est de transformer en profondeur la nature des concours mais aussi des enseignements. De fait, les appétits des ÉSPÉ, la transformation des concours, la réforme des programmes et l'évolution des statuts rendue possible par la création d'un M2 MEEF vont concourir à l'évolution profonde des formations universitaires qui sont invitées à s'adapter aux nouveaux « enjeux ».

Une discussion s'engage. Nicolas Mathieu rapporte la situation dans l'Académie de Grenoble, dont le Recteur est Daniel Filâtre, promoteur de la réforme lorsqu'il était au Ministère. Ce dernier, lors d'une rencontre - peu agréable - avec les collègues du département d'histoire, responsables du master enseignement et de la préparation au CAPES, a signifié de profonds

désaccords : « Grosso modo, nous respectons parfaitement le volume horaire, mais le Recteur trouve que nous avons trop d'heures d'enseignement disciplinaire en M1 au détriment du M2 (principalement consacré au stage). Nous lui avons dûment expliqué l'ampleur des questions mises au concours, la nécessité d'acquérir une méthodologie, etc. Rien n'y a fait, puisque en substance, le Recteur estime que la maquette ne devrait pas s'articuler sur le concours (lequel est voué à l'obsolescence si nous avons bien compris sa pensée), mais doit être conçue sur le modèle d'un "master professionnel" ». Ce qu'il faut en retenir c'est que les collègues de Grenoble ont décidé de maintenir leur maquette et que cette dernière a été validée par le VP-CEVU. Toutes les heures prévues sont donc maintenues pour l'an prochain. Cependant, il est fort probable que de nouvelles maquettes soient à reconstruire l'an prochain.

## **2 – Informations sur la vie de l'association :**

### **Les Nouvelles adhésions**

#### Adhésions nouvelles sans vote :

- Julien ALIQUOT, chercheur au CNRS dans le laboratoire Histoire et sources des mondes antiques (HiSoMA, UMR 5189).
- Hervé HUNTZINGER, MCF d'histoire romaine à l'université de Lorraine
- Pierre MORET, Directeur du Laboratoire TRACES - UMR 5608, Toulouse, Président de la section 32 du CoNRS.

#### Candidatures nécessitant un vote de l'assemblée pour adhésion.

- Roger MBOUMBA MBINA, Enseignant-Chercheur à l'École Normale Supérieure de Libreville (Gabon), Maître-Assistant CAMES, Docteur de l'Université François-Rabelais de Tours en Histoire des civilisations antiques
- Hélène ROELENS-FLOUNEAU, Certifiée d'Histoire et géographie, Docteure en Histoire Ancienne (Paris Ouest-Nanterre-la Défense & LMU Munich), thèse : « Circuler en Asie Mineure cistaurique du IV<sup>e</sup> s. av. n. è. au Principat » (ss dir. M.-F. Boussac et C. Schuler), chargée de cours à Lille 3.

La liste est mise au vote : Refus de vote : 0 ; Abstentions : 0 ; Contre : 0 ; Pour : à l'unanimité.

**Important** : Si ce n'est déjà fait, les nouveaux adhérents doivent rentrer en contact avec Antonio Gonzales [antonio.gonzales@univ-fcomte.fr](mailto:antonio.gonzales@univ-fcomte.fr) pour la création de leur fiche dans l'annuaire en ligne et s'acquitter de leur cotisation auprès de Françoise des Boscs, trésorière de la SOPHAU, 1 allée du Hédas, 64320 Bizanos <[francoise.desboscs@gmail.com](mailto:francoise.desboscs@gmail.com)>. Les cotisations sont fixées à 30 Euros pour les titulaires et 20 Euros pour les non titulaires (ATER, AM, etc..) d'un établissement d'enseignement supérieur.

**Les Rendez-vous de l'Histoire à Blois.** Ils auront lieu du 9 au 22 octobre à Blois. Le thème en sera **Les rebelles**. La SOPHAU organisera un débat dans le cadre d'une « carte blanche » : participeront au débat Francis Joannès, pour l'Orient ancien, Anne-Emmanuelle Veisse pour l'Égypte lagide, Antonio Gonzales représentant le monde romain et Sylvain Janniard l'Antiquité tardive. L'animateur du débat sera Maurice Sartre. La tenue d'un stand au salon du Livre est encore en discussion.

**Le prix SOPHAU 2014.** La SOPHAU a reçu cette année 13 dossiers de candidature. Au total, 21 thèses sont actuellement en cours d'expertise (ceux des dossiers présentés en 2013 qui restent recevables en 2014 sont réexaminés). L'expert étranger pour la délibération finale sera Jean-Jacques Aubert, de l'université de Neuchâtel.

SOPHAU - Bibliothèque Gernet-Glotz, INHA, 2, rue Vivienne, 75002 Paris

Courriel du secrétaire : [jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr](mailto:jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr)

Courriel et adresse de la trésorière : [francoise.desboscs@gmail.com](mailto:francoise.desboscs@gmail.com), 1, allée du Hédas, 64320 Bizanos

**Les archives de la SOPHAU.** Dès que possible seront mis en ligne les CR des assemblées générales dont nous disposons dans nos archives (fonds Desanges et Thélamon), de 1966 à nos jours. C'est un aspect important qui donne une épaisseur historique à notre association.

**L'annuaire SOPHAU 2014 : la campagne est lancée !** L'annuaire papier 2014 sera préparé à partir de la mise à jour (ou de la création) de vos fiches dans l'annuaire électronique du site <<http://sophau.univ-fcomte.fr/>>. Pour la constitution de cet annuaire, une « extraction » aura lieu le **15 septembre 2014**. **N'attendez pas la fin de l'été pour renseigner ou compléter votre fiche !**

Nous vous rappelons que vous accédez à votre fiche en vous connectant à l'espace de travail : [http://sophau.univ-fcomte.fr/annuaire\\_backoffice](http://sophau.univ-fcomte.fr/annuaire_backoffice). Pour cela vous devez posséder un **Identifiant**, constitué de l'initiale de votre prénom et des sept premières lettres de votre nom ainsi que d'un **Mot de passe qui**, pour la première connexion, est le même pour tout le monde : AAKFdB32  
En cas de difficulté, vous pouvez contacter Antonio Gonzales <[antonio.gonzales@univ-fcomte.fr](mailto:antonio.gonzales@univ-fcomte.fr)>

### **3 – Les États généraux de l'Antiquité organisés par l'APLAES et la SOPHAU**

Il convient de retenir la date du **samedi 28 février 2015**. Auront lieu en Sorbonne, dans l'amphithéâtre Richelieu, de 10h à 18h les « États généraux de l'Antiquité : quels enjeux pour demain ? ». Organisés par la SOPHAU et l'APLAES, ces États généraux seront l'occasion de trois Tables rondes autour des thèmes suivants : l'Antiquité et la formation, l'Antiquité et la culture européenne et l'Antiquité et la recherche. Nous souhaitons inviter des personnalités représentatives des enjeux posés. Le principe de la table ronde permettra au public de poser des questions après l'intervention des invités. Maurice Sartre a accepté d'animer l'une des tables rondes. Nous vous tiendrons informés.

### **4 – Questions diverses**

a) Antonio Gonzales appelle les membres à régler leur cotisation 2014 et à participer à la mise à jour de leur fiche pour que l'annuaire 2014 soit une réussite !

b) Sabine Lefebvre souhaite que la SOPHAU puisse diligenter une enquête sur la manière dont sont mises en place les « **Licences pluridisciplinaires** » dans certaines universités. Il semble que ce soit la présidence de l'université qui ait en la matière autorité dans le choix de mettre en place, ou non, de telles licences, pluridisciplinaires en L1, un peu moins (?) en L2, puis davantage tournée vers l'histoire en L3.

Une discussion s'engage. Manuel de Souza indique qu'à Saint-Etienne 5 départements (Histoire Géographie, Sociologie, Info-com et Sciences de l'éducation) ont été mariés afin de mettre en place ce type de Licence. Nicolas Mathieu indique qu'à Grenoble la nouvelle maquette de 2015 prévoit la création de 5 Licences, qui tendent vers la pluridisciplinarité mais fonctionnent en réalité selon un principe de majeures et de mineures. Valérie Huet indique qu'à Brest il existe déjà une Licence « POP » associant les départements de Philosophie, Sociologie et Histoire, ce qui permet des passerelles, des réorientations et une spécialisation pour les étudiants dès le 2<sup>ème</sup> semestre de L1 ; à la rentrée 2015, sera instaurée une Licence « Humanités », avec des parcours (ex : Histoire parcours géographie ; Histoire parcours Histoire de l'art, ...). Laurianne Sève rappelle que la pratique de la « pluridisciplinarité » en Licence est courante depuis longtemps en Sciences (par exemple à Lille). Bernard Legras attire l'attention sur le fait que cela permet une

mutualisation des moyens : il y aura une enveloppe budgétaire dont il faudra se contenter et l'offre risque d'être réduite.

La séance est levée à 17h00

Jean-Christophe Couvenhes  
Secrétaire de la SOPHAU

**IMPORTANT** : au moment de l'assemblée du 14 juin 2014, le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation 2014 ne s'élève qu'à **120 personnes** sur environ 350 adhérents habituels.

**Il n'est pas nécessaire d'être à jour de sa cotisation pour pouvoir participer à la prochaine campagne de l'annuaire en ligne, mais il est nécessaire de l'être pour obtenir l'annuaire papier 2014 et pour figurer de manière complète sur le site.**

**N'oubliez pas de cotiser ! La SOPHAU, par l'intermédiaire de son Bureau, souhaite défendre vos intérêts !**

Les convocations et comptes rendus de l'Assemblée Générale de décembre et de la Journée corporative de printemps, ainsi que bien d'autres courriels, sont expédiés à plus de 600 personnes. **Sauf demande de votre part, vous continuerez à bénéficier tous, adhérents ou non, de ces envois.**

Les cotisations sont fixées à 30 Euros pour les titulaires et 20 Euros pour les non titulaires d'un établissement d'enseignement supérieur. Vous pouvez verser 60 Euros (pour les titulaires) ou 40 Euros (pour les non titulaires) afin de régulariser plusieurs années. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la SOPHAU (CCP Paris 1807 52 A) et envoyés directement à la trésorière : **Françoise des Boscs**, 1, allée du Hédas, 64320 Bizanos. Si vous lui en faite la demande, vous recevrez un reçu fiscal ouvrant droit à déduction pour votre déclaration d'impôts